



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 404-2025**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté à la séance extraordinaire du 17 mars 2025, le Règlement numéro 404-2025 décrétant une dépense de 27 988 101 \$ et un emprunt de 27 988 101 \$ aux fins de la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable et de l'acquisition des équipements pour la filière de traitement.

Ce Règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 28 mars 2025.

Une copie de ce Règlement est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.



---

Karine Larose,  
Greffière